



# La Vigie

Cette newsletter est un lien entre vous, adhérent de notre association et nous, bénévoles. Son but est de vous faire part des actions menées et des résultats obtenus. Vous y trouverez aussi des informations locales et générales sur la consommation.

La lettre d'information de votre agence locale

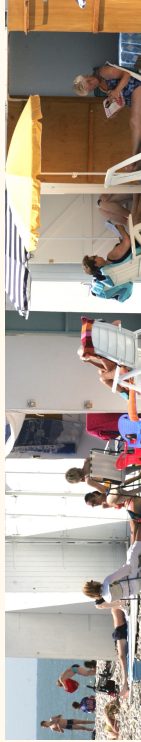
## NOTRE AGENCE LOCALE SUR LE FORUM DES ASSOCIATIONS



**L**e dimanche 10 septembre 2023, nous avons participé au forum des associations dans les jardins de l'Hôtel de Ville du Havre. Nous avons eu des rencontres intéressantes avec des consommateurs curieux et avec des bénévoles d'autres associations. 217 associations havraises étaient présentes.

**N**ous avons réalisé des inscriptions de futurs bénévoles toujours bienvenus pour venir grossir nos rangs et étoffer nos actions, De nombreux adhérents sont également venus nous encourager.

**B**ref, une bonne journée sous le soleil, grâce à nos bénévoles qui se sont mobilisés pour vous accueillir, vous renseigner et jouer en répondant à nos quizz autour de la consommation.



LA VIE DE L'ANTENNE

### LE SITE DU MOIS Mon espace santé.

Mon profil médical

Partagez l'essentiel de vos informations de santé avec vos interlocuteurs médicaux

[www.monespacesante.fr/](http://www.monespacesante.fr/)

### SNCF: MAIS SI C'EST POSSIBLE



**U**ne de nos adhérentes a pris un train Le Havre-Rouen le 27 mai 2023 . Départ du Havre à 17h07.

Arrivée tardivement à la gare du Havre, elle n'a pas acheté son billet aux distributeurs situés dans la gare pour ne pas perdre de temps et rater son train. Elle a acheté son billet avec son téléphone et est montée dans le train. Le paiement à la SNCF a été validé à 17h08, soit une minute après le départ du train.

**L**e contrôleur va sanctionner notre adhérente à 17h17 au motif que l'heure d'encaissement de son billet à la SNCF a dépassé d'une minute l'heure du départ du train.

**L**a personne ayant refusé de payer une contravention de 50 € au contrôleur, elle se voit aujourd'hui relancée pour régler la somme de 100€ au plus tard le 27 août. Si elle ne règle pas cette contravention cette somme sera majorée à 180€ voire 375€ par le trésor public. Tout cela pour avoir réglé son billet une minute trop tard !

**A** ce jour, la SNCF n'a pas répondu à nos courriers demandant la suppression de cette amende ce qui clôturerait ainsi ce dossier à l'amiable.



### L'ARNAQUE DU MOIS



De: amendes@gouv.fr  
Date: 17 septembre 2023 à 20:45:56 UTC+2  
À: .....@free.fr  
Objet: Retard De Télépaiement - 20:45



### Notification de Paiement en Ligne

Cher(e) destinataire,  
Nous souhaitons vous informer qu'une pénalité de 35,00 euros, émise par l'organisme chargé du traitement automatisé des infractions au niveau national, présente actuellement un retard de règlement. Nous vous rappelons que cette contravention a été émise en raison d'un stationnement gênant. Veuillez noter qu'une majoration de 135,00 euros sera appliquée si le paiement n'est pas effectué dans les deux jours ouvrables. Nous vous prions donc de régulariser cette situation dans les plus brefs délais.  
Numéro de référence de télépaiement : 57877294.

[Régler](#)

## TÉLÉPHONIE: NUMÉROS À CONNAITRE



### En cas de vol du téléphone mobile :

**P**orter plainte auprès des services de police ou de gendarmerie en communiquant obligatoirement le n° IMEI de votre Tel.

On le trouve sur les documents lors de l'achat du téléphone ou en tapant \*#06#

**L**es services de police ont l'obligation de le fournir avec votre plainte à votre opérateur pour que votre téléphone soit rendu inutilisable chez les opérateurs français.

### Si vous souhaitez changer d'opérateur en conservant votre numéro d'appel,

**C**omposez le 3179 (gratuit) pour avoir votre n° R.I.O (relevé identité opérateur).

- N° de 12 chiffres
- Date de souscription du contrat
- Éventuelle durée minimale d'engagement restante de votre contrat.

## ALLIANCE VISION SOUS L'OEIL DE LA SECU



**L**'ensemble des 13 établissements de soins ophtalmiques et dentaires du groupe privé Alliance Vision vient d'être déconventionné par l'Assurance maladie. Elle soupçonne une fraude à grande échelle.

13 centres du groupe Alliance Vision, spécialisés dans les soins ophtalmiques et dentaires, sont dans le viseur des autorités sanitaires. Le groupe aurait facturé à ses patients des actes médicaux fictifs ou totalement injustifiés. Des pratiques non conformes répétées et signalées par le syndicat national des ophtalmologistes. En deux ans, 27 plaintes pénales ont été déposées à l'encontre de ces centres par l'Assurance maladie. Le préjudice financier atteindrait près de 21 millions d'euros.

### La sécurité sociale déconventionne

**F**ace à l'ampleur de la fraude, la sécurité sociale a déconventionné l'ensemble des 13 établissements, pour une durée de cinq ans. *"C'est vrai que c'est la première fois qu'on le fait sur un réseau entier. On veut réaffirmer le souhait de mettre un terme à ces pratiques frauduleuses. L'Assurance maladie est là pour prendre en charge les patients, pas pour financer les pratiques frauduleuses"*, commente Thomas FATÔME, directeur général de l'Assurance maladie.

Le déconventionnement est effectif depuis le 21 août 2023.

## UN ARNAQUEUR AU TRIBUNAL



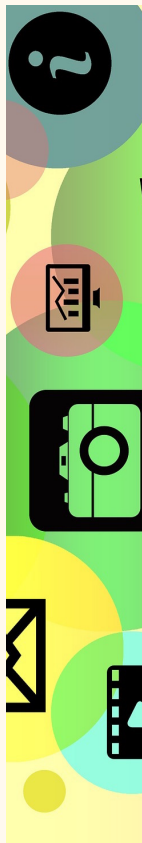
**L**e parquet de Paris indique que le procès d'INDEXIA (ex-SFAM) devant le tribunal correctionnel de Paris s'étalera sur cinq jours, programmés les 27, 28 et 29 mai ainsi que les 4 et 5 juin 2024. Une audience préalable se tiendra le 17 janvier pour confirmer ces dates. Sadri FEGAÏER, le fondateur de l'ancien courtier en assurance romain, ainsi que sept personnes morales sont cités à comparaître.

**D**eux chefs d'accusation : pratiques commerciales trompeuses et obstacle à l'exercice des fonctions de constatation des infractions au code de la consommation ; c'est-à-dire entrave à l'enquête de la répression des fraudes.

**P**our celles ou ceux qui seraient intéressés, voici le lien de l'émission "envoyé spécial" consacrée à Sadri FEGAÏER, patron de la SFAM et aux méthodes frauduleuses de sa société.

<https://www.france.tv/france-2/envoye-special/4539055-les-secrets-du-plus-jeune-milliardaire-de-france.html>

**I**l vous faudra peut-être créer un compte "France TV" pour le regarder, c'est gratuit. Les pubs sont un peu longues au début mais les témoignages sont incroyables et je trouve que ça peut aider à comprendre l'étendue de l'arnaque quand des consommateurs viennent nous voir à nos permanences.



**ECHOS DES PERMANENCES**